

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JUIN 2018**

Nombre de membres		
afférents au conseil municipal :	15	Date de convocation : 19/06/2018
en exercice :	14	Date d'affichage : 03/07/2018
qui ont pris part au vote :	13	

L'an deux mil dix huit, le vingt six juin, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- Étaient présents : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Mmes Jacqueline LUCAS, Pascale VASSEUR, Myriam GILLIOT, Mrs Frédéric ACX, Dominique OUACHEE, Rachid DAHCHOUR, Jean-Jacques LENAERT, Vincent MALAVIALLE, Patrice OUACHEE.

- Absents excusés : Mme Dominique MARTIS qui a donné pouvoir à Mme Jacqueline LUCAS.

- Absente: Mme Carole PODSADNI

M. Frédéric ACX a été élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion en date du 15 mai 2018. Il a été approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT FISCAL ET FINANCIER DE LA COMMUNE POUR 2016.

Monsieur Thorel, trésorier, présente au conseil le rapport financier et fiscal de la commune pour l'année 2016 n'ayant pas pu avoir encore le rapport 2017. Le comparatif s'applique pour la strate des communes de 500 à 2 000 habitants. Il en résulte que la gestion stricte des dépenses de fonctionnement engendre une capacité importante d'investissement qui se traduit par des dépenses d'investissement très nettement supérieures à la moyenne départementale. L'analyse de l'endettement constate que la commune peut rembourser le capital de sa dette en 4 ou 5 ans, ce qui fait apparaître une gestion saine.

VALIDATION DE LA PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE PAR AET GEOMETRE

Madame le Maire propose au conseil de valider le devis de la société de Géomètres AET d'un montant de 14 568,00€ TTC, ce qui est accepté. Ce cabinet de géomètres intervient déjà très souvent dans les bornages publics et privés sur le territoire de la commune. Il possède donc un certain nombre de données avec les documents de bornage en sa possession qui facilitera l'étude.

DELIBERATION N°2018/32 : INTERDICTION TEMPORAIRE D'OUVRIR DES TRANCHÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL

Madame le Maire expose au conseil les problèmes rencontrés récemment avec des entreprises qui veulent intervenir sur les trottoirs tout juste refaits. Pour éviter un « gâchis » de l'argent public, il est proposé de prendre une délibération interdisant des travaux dans les 5 ans suivant la date de réception sur les voiries nouvellement refaites.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'interdire l'ouverture de tranchées sur la voirie communale neuve, réaménagée ou rénovée depuis moins de 5 ans à compter de la date de réception des travaux.

Cette disposition s'applique également aux dépendances du domaine public communal.

En cas d'ouverture de tranchées sur trottoir suite à une intervention d'urgence ou de sécurité, le revêtement devra être refait sur toute l'emprise du trottoir afin d'effacer toute trace de l'impact.

En cas d'ouverture sur chaussée la situation sera examinée au cas par cas.

Par dérogation expresse, y compris pour les raccordements, les demandes des intervenants utilisant des techniques ne remettant pas en cause la bonne conservation du domaine public (gainage, fonçage...) pourront être acceptées.

Dans tous les cas, l'agrément de la commune sera obligatoire pour la remise en état.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

DELIBERATION N°2018/33: OPERATION ÉTÉ DES JEUNES 2018 AVEC LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DU COUT DES CARTES PISCINES

La commune décide de reconduire en juillet et août l'activité « Carte Piscine » réservée aux jeunes de 3 à 16 ans. Il sera demandé une participation de 16€ à l'intéressé pour une carte de 10 entrées, le solde étant pris en charge par la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE ce principe.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

DELIBERATION N°2018/34 : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE L'ANIMATRICE PERISCOLAIRE

Le contrat de l'animatrice périscolaire prend fin le 9 août 2018. Il est proposé de le renouveler par un nouveau contrat de 20 heures par semaine. POLE EMPLOI nous propose un Parcours Emploi Compétence (PEC) qui est financé par l'Etat à hauteur de 45% du montant brut (les charges patronales sont en partie réduites).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la création d'un contrat aidé de type Parcours Emploi Compétence sur un emploi de 20 heures par semaine à partir du 9 août 2018 et pour un an rémunéré au SMIC horaire brut en vigueur.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'association Avenir Jeunes 60 organise un pèlerinage VTT pour 125 collégiens et lycéens du diocèse du 18 au 25 août 2018 allant de St Martin aux Bois à Senlis avec un passage à Moyvillers le lundi 20 août 2018.
- La commune possède le mécanisme de l'ancienne horloge de l'église datant du début du 20^e siècle. Ce mécanisme rare, élément du patrimoine de Moyvillers, pourrait faire l'objet d'une restauration afin d'être exposée à la mairie. Un devis a été demandé à l'entreprise BODET. Il s'élève à un montant de 2 812,80€ TTC.
- La commune a adhéré au groupement de commande de la communauté de communes pour le balayage des rues d'intérêt communal. Selon un devis de la société VEOLIA, le coût annuel serait de 920€ HT auquel s'ajoute le désherbage mécanisé des caniveaux pour 110€ HT par heure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le registre est signé par les membres présents.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2018

Délibérations :

- 2018/32 Interdiction temporaire d'ouvrir des tranchées sur le domaine public routier communal
- 2018/33 Opération été des jeunes 2018 avec la prise en charge d'une partie du coût des cartes piscines
- 2018/34 Renouvellement du contrat de l'animatrice périscolaire

Signatures des membres du Conseil Municipal :

Frédéric ACX		Jacqueline LUCAS	
Didier BRULHARD		Vincent MALAVIALLE	
Jean-Louis COVET		Dominique MARTIS	Absente pouvoir à Mme LUCAS
Rachid DAHCHOUR		Dominique OUACHEE	
Annick DECAMP		Patrice OUACHEE	
Myriam GILLIOT		Carole PODSADNI	Absente
Jean-Jacques LENAERT		Pascale VASSEUR	